



## Désolidarisation de compte

Par **dmo**, le **14/01/2009** à **11:41**

Bonjour, suite à notre séparation mon ex concubine veut se désolidariser des credits que l'on a dans des organismes de crédits. Son nom il figure. rA t'elle le droit sans mon accord?  
rnmerci d'avance